



COMMUNIQUÉ AUX AGENTS DU CP BÉMAO.

Chers collègues,

Comme il fallait s'y attendre, notre Directrice du CP de Baie-Mahault propose aux Organisations Syndicales une réunion préparatoire le 31 mars 2026 concernant le service de nuit. Selon ses dires, *"La réflexion proposée vise à adapter l'organisation du service de nuit aux contraintes actuelles des effectifs, tout en préservant la sécurité de l'établissement et les conditions de travail des agents"*.

Madame la Directrice, pour **FO Justice** il est un peu tard pour s'en inquiéter ! Qui est à l'origine de ces contraintes dont vous faites allusions ? Et qui est-ce qui bafoue la sécurité du CP et les conditions de travail des Agents ? Certainement pas les Agents !

Normal qu'il n'y ait pas assez de personnels pour assurer le service de nuit. Le SDA est obligé de combler 4 à 5 postes par nuit. Et il faut les trouver ces Agents en plus. **Un casse-tête qui a pour conséquence de nuire au rythme et cycle de travail des Agents.**

Notre organisation syndicale a souvent répété et le dit de nouveau avec véhémence : **ce n'est en aucun cas aux Agents du CP Bémao de subir et de porter le poids du manque d'anticipation et l'inertie de l'Administration depuis pas mal de temps.**

Le problème des effectifs sur le CP ne date pas d'hier et n'a jamais été pris sérieusement en compte par l'Administration, d'où ce résultat lamentable. Nos décideurs savaient depuis bien longtemps que l'ELSP allait être abondé en personnel supplémentaires. Ils savaient aussi depuis bien longtemps que le QSL allait ouvrir. Tout comme ils savent qu'il y a plus d'une dizaine de postes vacants au Centre Pénitentiaire. Et bien sûr, ils savent déjà combien d'agents partiront à la retraite avant la fin année.

Et pourtant, qu'ont-ils fait pour anticiper tout cela ? **RIEN !** A par sortir des agents des équipes de détention, tuant ainsi, à petits feux, nos conditions de travail (nuit doublée, du douze heures déguisées en Matin/Soir, rappels systématiques, usure professionnelle, etc....) et notre vie de famille.

Depuis des lustres, **FO Justice** dénonce cette dégringolade, année après année, des effectifs au sein de notre établissement et pourtant cela continue au détriment de nos alertes et de nos cris de souffrance. Cette demande de réunion ou groupe de travail venant de votre part, confirmera à l'Administration que nous pouvons « continuer de faire » sans les moyens humains adéquats. Pour **FO Justice Bémao** c'est NON !

A Baie-Mahault, la politique de mettre « la charrue avant les bœufs » ne peut plus durer.

Pour ces raisons, **FO Justice Bémao** ne participera pas à ce groupe de travail et ne vous aidera surtout pas à démanteler le service de nuit.



Cependant, Madame la Directrice, **FO Justice Bémao** vous conseille de questionner directement les Agents concernés par cette mesure, cela serait plus judicieux. Être les représentants des personnels ne nous autorise pas à prendre des décisions à la légère, voire farfelues en leur nom.

De cette manière, ils croiront peut-être, que vous vous intéressez à eux.

Il faut vraiment que la direction du CP de Baie-Mahault tape du poing sur la table pour demander des Agents supplémentaires. Sans personnel on ne peut rien faire ! Ce n'est pas uniquement le travail des Organisations Syndicales. Nous n'en pouvons plus de ces « colmatages répétitifs » pour faire fonctionner l'établissement. **Le CP de Baie-Mahault ne doit pas être l'éternel oublié de l'Outre-Mer.**

Baie-Mahault mérite mieux,

Les personnels méritent mieux,

Mais pour l'instant ce n'est que du mépris !

Trop de concessions de la part des Agents pour au final...RIEN !

Baie-Mahault, le 26 mars 2026

Le bureau FO Justice Bémao

